

Le syndicat HCRC-CGT et le comité d'entreprise de l'hôtel cannois ont intenté une action judiciaire contre les dirigeants du [CARLTON](#) / T : 04.93.06.40.06, célèbre hôtel de luxe de Cannes, interrogeant sur le caractère réel de son déficit chronique (1,5 M€ en 2016) malgré un chiffre d'affaires de 55 M€. But de la procédure : « Faire constater que l'organisation mise en place (...) a eu pour objectif de minorer les résultats de la société d'exploitation et partant, d'entraîner une entrave à son fonctionnement et un préjudice important à l'égard des salariés » indique le communiqué de presse.